

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

À TOUS LES CONTRIBUABLES,

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Martinville,

QU' il y aura lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 9 novembre 2026 la présentation d'un dossier d'une dérogation mineure sur lequel le conseil doit statuer ;

QUE la demande vise à installer une piscine hors-terre devant la résidence, en cours avant, à environ 30 mètres de la ligne avant;

QUE c'est une dérogation au règlement de zonage, article 6.2.2. Au point 4, il est stipulé que les piscines ne doivent cependant pas être situés entre le bâtiment principal et l'emprise de la rue et sous réserve d'être à au moins 3,5 mètres de toute emprise de rue ;

QUE cette dérogation mineure concerne le lot 6 267 450, situé au 130 chemin De Sawyerville, dans la Municipalité de Martinville.

QUE tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande à sa séance ordinaire du 9 novembre 2026 ;

DONNÉ À MARTINVILLE, ce quinzième (15^e) jour du mois d'octobre 2026.


Julie Létourneau, greffière-trésorière